

Contrefaçon des lentilles de contact Proclear Compatibles® : COOPERVISION-HYDRON France informe ses patients

Paris, le 26 février 2004

La société COOPERVISION-HYDRON France est victime de contrefaçon de ses lentilles Proclear Compatibles® sur le marché français. Conformément aux procédures sanitaires en vigueur en France, COOPERVISION-HYDRON a immédiatement saisi l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des produits de Santé (AFSSAPS), dès que cette contrefaçon a été détectée.

Les résultats des analyses menées par notre société et corroborées par l'AFSSAPS montrent que les produits contrefaits ne sont pas stériles et ne présentent pas les mêmes caractéristiques. Même si à ce stade, aucun cas d'infection n'a été recensé parmi les porteurs de lentilles Proclear Compatibles®, le port de ces lentilles contrefaites pourrait présenter un risque infectieux sérieux pour le porteur.

COOPERVISION-HYDRON sait d'ores et déjà que la contrefaçon ne concerne que des lentilles destinées à la vente, qui n'ont pas été achetées auprès de COOPERVISION-HYDRON et qui sont présentées dans des copies d'anciens emballages mesurant 12,5 cm de long. Les emballages de Proclear Compatibles® actuels mesurent quant à eux 11 cm de long et COOPERVISION-HYDRON a pu constater que toutes les lentilles présentées dans ces nouveaux emballages sont conformes.

Dans un souci de protéger les patients, COOPERVISION-HYDRON a dans le même temps demandé aux plateformes de distribution et aux opticiens le retrait des produits suspects et, au-delà, de tous les anciens modèles encore en circulation, et a procédé à leur échange.

COOPERVISION-HYDRON, coopère étroitement avec les autorités compétentes à la recherche des auteurs de ces contrefaçons afin de faire cesser ces activités illégales.

Que faut-il faire ?

COOPERVISION-HYDRON demande à tous les porteurs de lentilles Proclear Compatibles® de :

- **vérifier** les boîtes d'emballage Proclear Compatibles® en leur possession.
- **rapporter** systématiquement les boîtes qui correspondent au descriptif des boîtes contrefaites (boîte de 12, 5 cm de longueur) à leur point de vente. Ces lentilles retournées dans leur emballage seront échangées gratuitement par des lentilles authentiques.
- **consulter** son spécialiste en cas de gêne ou d'intolérance lors du port des lentilles.

Où s'informer ?

COOPERVISION-HYDRON a mis en place un dispositif spécifique d'information à destination des patients et des professionnels :

- **Pour les patients, un numéro vert 0800 800 337** sera disponible aujourd'hui à partir de 16 H.
- **Pour les professionnels, le service clients de COOPERVISION-HYDRON** est à leur disposition pour tout complément d'information.
- **Pour tous, le site internet : <http://www.coopervision-hydron.com/>**